

FRONDEUR

10^Cmes = LE N^o

L'UNION DU PARTI LIBÉRAL
UN MARIAGE DE DÉRAISON.



IL FAUT DES ÉPOUX ASSORTIS.

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL.

LE FRONDEUR

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers . . . » 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Légis a daigné s'occuper du Frondeur. — C'est un honneur auquel il ne s'attendait pas. Légis, — qui n'en peut mais, — (c'est dans sa nature), éprouve à ce propos le besoin de dévoiler les noms des collaborateurs mystérieux qui contribuent à la rédaction de ce journal.

Si c'était du simple reportage, il n'y aurait rien à dire, mais on sent, — ça se sent de loin, — comme une intention méchante de nuire à la situation de certaines personnes que leur position rattache au monde officiel. Or, presque toutes les affirmations de Légis sont absolument fausses.

Il confond, le pauvre homme, les actionnaires du journal avec ses rédacteurs et avec les amis personnels de son administrateur.

Pour le public, ce dernier est le seul éditeur responsable de tout ce qui paraît dans le Frondeur. Il signe le journal de son nom, — ce que Légis ne fait pas, — et il choisit ses collaborateurs comme il lui convient.

La plupart des personnes désignées par Légis, dont la police est décidément mal faite, n'ont jamais, depuis la réorganisation du Frondeur, écrit une seule ligne dans ce journal.

Par contre, il omet de citer MM. Th. Hanon, G. Masset, M. Huart, Renz et d'autres écrivains qui se font un honneur de continuer l'œuvre si vaillamment entreprise par Henri Peclers.

Il daigne aussi donner comme Egerie au Frondeur, M. l'avocat Paul Heuse.

Cela fera sourire tous ceux qui connaissent son administrateur, — cet indiscipliné par excellence!

Il nomme enfin son dessinateur. Son dessinateur?

Eh! bien, — et les autres?

Car le Frondeur, qui met les choses de l'art en dehors des questions politiques, s'est adressé à plusieurs artistes sans s'occuper de leur opinion particulière.

Il s'est ainsi assuré le concours d'un certain nombre de personnes parmi lesquelles Légis sera peut-être un de ces jours surpris de voir figurer un de ses corréligionnaires.

Reste le mot de la fin, — comme qui dirait la flèche du Parthe, — dans ces conditions, ce devient presque une publication officielle que l'organe satirique du libéralisme liégeois.

Une publication officielle, le Frondeur! — Qu'on attende au moins que M. Jean Volders soit nommé président de la République belge! — Et encore!

Le Frondeur pourrait à son tour, s'il voulait faire de l'espionnage et de la délation, nommer plusieurs personnes qui ne dédaignent nullement de toucher les appointements des administrations libérales et qui, néanmoins, collaborent, — comme les gendarmes en bourgeois, — à la rédaction de la Gazette de Liège.

Mais, comme disait l'autre, il ne lui convient pas de manger de ce pain là.

Il est vrai qu'en fait de nourriture, chacun son goût, n'est-ce pas.

L'un
Le Frondeur préfère les oranges.

Un mariage de déraison.

Nous avons assisté, — de loin, — aux tentatives que l'on faisait à Bruxelles en vue de l'Union de la vieille doctrine avec le jeune radicalisme.

Nous ne nous sommes pas effrayés outre mesure des négociations entamées à ce sujet, car nous n'avons jamais eu le moindre doute quant au résultat final.

Certes, nous reconnaissons que ceux qui s'étaient chargés de cette mission délicate, mais absolument insensée, — avaient les meilleures intentions du monde.

Cependant on ne pouvait pas dire ici que l'époux trouverait la mariée trop belle.

Cette vieille gaupe de Doctrine, qui avait jadis épousé le libéralisme, ayant maintes fois montré le cas qu'elle faisait des liens sacrés du mariage. Abandonnant à chaque instant le domicile conjugal, elle scissionnait avec le premier venu et profitait de toutes les occasions pour jeter le trouble et le désordre dans son ménage.

Pouvait-on raisonnablement espérer qu'en vieillissant, elle se serait rangée et

saurait vivre en paix avec le nouvel époux que l'on voulait jeter dans ses bras décrépits?

Nous ne l'avons jamais cru. Le radicalisme est jeune, plein d'ardeur, il veut aller de l'avant, et marcher hardiment dans les voies du progrès.

La Doctrine est, non-seulement âgée, mais de plus atteinte d'un rhumatisme universel et chronique qui lui interdit tout mouvement et l'oblige, la pauvre percluse, à demeurer tout le temps étendue sur sa chaise longue, uniquement occupée à se plaindre du malheur des temps et à maudire tout ce qui est vif, hardi et n'a point peur de ce qu'elle appelle avec épouvante: des sauts dans l'inconnu?

Ah! les sauts dans l'inconnu! Voilà une formule qui a servi, qui sert et qui servira encore!

Celui qui l'a inventée doit être millionnaire, s'il a réclamé ses droits d'auteur à tous ceux qui l'ont employée.

Elle est simple comme tout et coupe court à toutes les observations. Elle rend la discussion inutile, — et le moyen de s'en servir est si peu compliqué, que le premier venu est, du premier coup, passé maître en l'art de l'appliquer.

Vous vous demandez s'il ne serait pas possible d'améliorer la Constitution et d'accorder au peuple une partie des droits qu'il réclame.

— Jamais, dit la vieille, ce serait un saut dans l'inconnu.

— Mais au moins ne pouvons-nous tenter d'établir l'égalité dans les charges qui pèsent si lourdement sur les classes les plus pauvres.

— Saut dans l'inconnu, saut dans l'inconnu!

C'est la « tarte à la crème » de toutes nos plus fortes têtes cléricales ou doctrinaires car, sous ce rapport, on peut dire que ce sont deux têtes sous un même bonnet.

Le radicalisme bruxellois, qui semblait d'abord se laisser enguirlander dans des liens, qui cependant n'étaient pas de fleurs, a donc bien fait de couper court à cet essai d'une union qui eut presque été un inceste.

On n'épouse pas sa grand-mère, que diable! et la Doctrine, sinon par sa filiation, que ses frasques ont rendue très douteuse, au moins pour son grand âge pourrait passer pour l'aïeule du radicalisme.

Mais celui-ci n'a pas cru devoir se laisser séduire par les charmes absolument décatés que l'on tendait, comme un appât, à ses tendances matrimoniales et il a bien fait.

Mais que disons-nous? Ce n'est pas le jeune homme qui s'est enfilé devant l'épouse qu'on lui destinait, c'est la vieille qui a fait des manières et a émis des prétentions tellement exorbitantes que le beau-père unioniste a dû lui-même prononcé la parole sacramentelle:

Tout est rompu, mon gendre. Allons, comme dit Shakespeare: tout est bien qui finit bien.

Demaret premier.

M. le substitut du Procureur général Demaret vient, dans un procès introduit devant la Cour d'assises de Mons, de prononcer les paroles phénoménales suivantes:

« Nous avons longtemps toléré ces licences, mais nous avons été éclairés quand nous avons retrouvé ces déclamations dans la bouche des émeutiers de mars. A partir d'aujourd'hui, plus un propos révolutionnaire dans la presse ou dans les meetings ne sera toléré.

« On n'outragera plus le roi, on ne violera plus les lois. La poursuite d'aujourd'hui est la continuation de l'œuvre commencée il y a quelques mois.

« On a condamné à Gand, on a condamné à Bruxelles, on condamnera à Mons!!!
Ce serait absolument odieux, si ce n'était

encore plus complètement ridicule.

Voyez-vous M. Demaret supprimer en quelques phrases, non-seulement la liberté de la presse, mais la liberté de la parole.

Il n'y a donc plus de lois en Belgique, il n'y a pas de Constitution; il n'y a que le bon plaisir de M. le substitut qui vient insolemment dicter ses ordres au jury.

On a condamné, dit-il, on condamnera encore. Cette fois Messieurs les jurés se sont rebiffés. Ils ont compris que l'on outrageait leur dignité et, se relevant sous l'affront, ils ont acquitté l'accusé dont M. Demaret demandait la condamnation.

N'est-il pas réellement inouï que des choses semblables puissent se passer dans un pays qui célébrait, il y a quelques années à peine, le cinquantenaire de sa délivrance et de sa liberté?

M. Demaret se croit donc bien puissant pour oser s'adresser en ces termes méprisants aux membres du jury.

Il s'imagine peut-être que, chargé de réclamer l'application des lois, il est personnellement au-dessus de ces lois.

Louis XIV lui-même, — disant: l'Etat c'est moi — n'aurait pas d'une superbe semblable.

Ne dirait-on pas que M. Demaret, se sachant issu d'une race supérieure et sentant couler dans ses veines un sang plus noble que celui des vilains que nous sommes, n'a plus qu'à commander pour se voir obéi.

Par son nom, cependant, il nous paraît plutôt descendre de la plèbe, de cette plèbe taillable et corvéable à merci que l'on employait jadis à battre, pendant la nuit, les étangs des seigneurs pour empêcher les grenouilles de troubler leur sommeil.

« Plus de propos révolutionnaires! » — Et pourtant, ô grenouillard de mou cœur, sans la révolution de 1789, tu battrais encore les marais dont tu portes le nom. Sans la révolution de 1830 tu n'aurais aucun emploi grassamment rétribué, le gouvernement hollandais les réservant généreusement à ses amis et féaux. — Tu ne serais rien, rien qu'un misérable serf, trimant, suant et travaillant pour le seul bénéfice d'un maître qui n'aurait vis-à-vis de toi que l'attitude impertinente que tu essaies vainement de prendre vis-à-vis de nous.

« On n'outragera plus le roi. » — Le roi t'a donc constitué son défenseur universel? Mais alors pourquoi n'as-tu pas poursuivi les doctrinaires qui l'insultaient en l'appelant roi de carton?

Pourquoi n'as-tu pas réclamé des condamnations plus ou moins infamantes pour les journalistes cléricaux qui l'ont traîné dans la boue?

Oh! tu as toléré assez longtemps nos licences.

Tu en toléreras bien d'autres, et si, — ce qui ne peut manquer d'arriver, — grâce à l'outrecuidance de tes semblables, — nous faisons à notre tour une nouvelle révolution, nous ne serons pas inquiet sur ton sort. — Tu mettras à défendre la République le même zèle que tu mets à soutenir la monarchie et l'on rééditera à ton propos le quatrain qu'A. Karr dédiait à la royauté de Louis Philippe.

L'émeute est tour à tour défendue ou permise
Le gouvernement de juillet
Suivant les temps, les lieux et surtout l'intérêt
La canonne ou la canonise.

A la Chambre.

C'est toujours le même système. On nous demande des millions, mais on refuse de nous dire à quoi l'on veut les consacrer.

M. Frère-Orban qui, cette fois, s'est fait l'organe de l'opinion publique, a vainement interpellé nos ministres; ceux-ci se fâchent, se rebiffent, cherchent des faux-fuyants et finalement déclarent qu'ils ne peuvent faire connaître au pays la situation dans laquelle il se trouve.

On construira des forts et des fortins, des demi-lunes et même des lunes tout entières, comme disaient les marquis de Molière, mais où, quand et comment, cela ne nous regarde pas.

Payez, bon contribuables, et jugez-vous encore bien heureux d'en être quittes à si bon marché.

Ne faut-il pas flatter les manies militaires de notre bon souverain et faire de la neutre Belgique une Prusse au petit pied.

Avec cela la question du service personnel paraît encore une fois enterrée.

On parle souvent de patriotisme, — mais le patriotisme est, semble-t-il, une vertu

vulgaire qui doit rester l'apanage des déshérités de ce monde.

N'est-il pas juste, en effet, que ceux qui ne possèdent rien, se voient seuls obligés de défendre, au risque de leur vie, les propriétés de ceux qui se sont emparés de tous les droits sans accepter un seul devoir?

Nos travailleurs iront gaiement se faire tuer tandis que nos petits crévés et nos jouisseurs continueront à étaler sur les boulevards la grâce de leurs formes et l'élégance de leurs costumes.

Et ce sont les houilleux des Escouffiaux qui seront, de par la loi, obligés de se faire casser la tête pour sauvegarder la fortune des Rotschild et de toute la haute juiverie internationale qui veut bien venir en Belgique empocher nos millions, mais entend se dérober à toutes les charges qui pèsent uniquement sur les misérables.

La défense de la patrie.

M. Somzé, qui habite Bruxelles, veut faire défendre les passages des Ardennes par des mitrailleuses.

Il retarde, M. Somzé. Tous les passages des Ardennes aboutissent à la Meuse. Et comme il est matériellement impossible de placer tout le long de la Meuse, de Givet à Visé, une double ligne de mitrailleuses, l'une sur la rive droite pour les français, l'autre sur la rive gauche pour les allemands, le gouvernement s'est décidé à remplacer tout ça par des canonières et des torpilleurs.

Il a même voulu nommer amiral de la flotte, M. Edmond Picard.

Mais nos marins d'eau douce ont protesté.

C'est notre brave capitaine Leloup qui commandera en chef.

Les membres de l'Union nautique et du Sport ont demandé à être enrôlés. Quelques uns ont été admis comme matelots; d'autres, — à cause de leur extrême jeunesse, — n'ont pu prendre du service que comme mousses.

Ça et là.

Le D^r Charles n'a pas imité l'âne de Buridan. Placé entre doctrinaires et progressistes, il n'a pas hésité un instant: il a lâché les progressistes.

D'aucuns prétendent que c'est à la suite d'un échange de vues avec M. Neujean et le sympathique Victor Robert, que le président de la Ligue aurait pris cette détermination.

Il y aura toujours des mauvaises langues sur la terre?

Il y a quelques jours, le comité de la Ligue des capacitaires, faisait, sans motif et même sans l'ombre d'un prétexte, une manifestation hostile au Congrès progressiste.

Si ce comité est progressiste, dit la Réforme, que doit-il se dire en se voyant couvert de fleurs par les organes doctrinaires? Evidemment qu'il a fait une sottise. C'est court et bon.

La Justice, — journal progressiste, s'il vous plaît, — vient de remporter un succès de fou-rire dont on se fera difficilement une idée. Lire pour s'en convaincre son premier article de dimanche dernier, signé la Rédaction, et reproduit avec force éloges par la Meuse, la Gazette Pétrus et la Flandre libérale. Quel succès, et quelle gaffe, ô Justice!

A celui qui me conseille le mariage: Mon cher, une crainte m'assiège: Marri, comme tous les maris, Ne me tendrais-tu pas un piège Pour me voir prendre où tu fus pris?

A Légis, en réponse à son entrefilet de samedi dernier: Dans les livres saints que vous lisez, est écrit que Judas se pendit; il y est écrit aussi: allez et faites de même.

Où la Franc-maçonnerie va-t-elle nicher! Elle intrigue — dit-on — pour faire nom

mer M. Flavigny, directeur du Théâtre Royal.
Philosophie?... Art?... ou Calotinage?...

Chicot est enrhumé...
La sonorité des pavillons de son appareil nasal va croissant.
Comme ça se trouve, dit Calino; la colonie de Gheel qu'a justement besoin d'un professeur de trombone l...
Fais ta demande.

Je suis, scandait Machin, je suis un an-ar-chiste.
— Va, laisse-là l'art et le chiste,
Pourquoi trois mots à ton profit,
Quand le premier suffit?

Théâtre Bruxellois.

On sait le succès, quasi centenaire, que la revue *Bruxelles-Attractions* obtient au théâtre des Galeries.

L'auteur, M. Th. Hannon, vient d'ajouter à sa comédie-féerie une nouvelle scène qu'il a intitulée « le tribunal jaune. »

Voici ce qu'en dit le journal *la Nation* :
C'est une spirituelle et amusante parodie de la chambre des divorces, — une chambre des divorces, tout en jaune, avec un jury jaune et une cour jaune dirigeant les débats.

Les allusions à des personnages et à des incidents connus sont nombreuses; il y a, entre autres, le juré qui dort, le juré français et un président de cour d'assises, dont faits, gestes et allures font songer à certain président que nous avons tous connu ailleurs qu'au tribunal créé par le réviste.

Il y a même un avocat jaune, président d'un concours de beauté, qui vient raconter au public, sur un air de *la belle Héloïse*, que s'il a coupé la pomme en deux, c'est pour acquérir le droit de donner deux baisers. Un malin, celui-là!

Tout cela va donner à *Bruxelles-Attractions* un regain de joyeux succès.

M. Th. Hannon a bien voulu nous envoyer les couplets susmentionnés dont nous nous empressons d'offrir la primeur à nos lecteurs, — de Liège bien entendu.

Le prix de beauté.

A maître Edmond Picrate.

I
Dans un bal fou deux pschutteuses
Allaient se prendre aux cheveux :
« Quelle est, disaient ces joyeuses,
La plus belle de nous deux ? »

Evohé! que ces pschutteuses
Pour enjoler le barreau.
Evohé! que ces pschutteuses
Ont des façons comme il faut!

II
Aussitôt v'la qu'on me nomme
Président de ce concours,
Histoire de donner la pomme
Aux plus merveilleux contours.

Evohé! que ces pschutteuses, etc.

III
L'une dit: Je suis flamande,
Mon corsage est peu ouaté
Rubens m'eut trouvé friande
A moi le prix de beauté!

Evohé! que ces pschutteuses, etc.

IV
L'autre dit: J'ai l'air d'une oie,
Mais ce n'est, on l'a dit, que de nom!
Dans mes yeux l'amour flamboie
Mon cœur jamais n'a dit non.

Evohé! que ces pschutteuses, etc.

V
J'étais fort perplexe en somme
Mais pour avoir des baisers...
En deux j'ai coupé la pomme...
Les baisers furent bissés!

Evohé! que ces pschutteuses, etc.

Paris en toque.

Première condamnation.

L'audience continuait, dans la tristesse du grand prétoire silencieux où le jugement de huis-clos avait fait le vide.

Docile, le public s'était retiré, lentement, avec le gros regret d'un spectacle défendu; derrière lui, s'était éteint ce bruissement des foules qui seul peu détruit la poignante impression de mort immanent aux grandes salles.

Les témoins avaient été entendus et la très jeune fille, victime de l'attentat, avait déposé déjà, affolée de honte, devant ces hommes, dont elle sentait la curiosité trop vive, tomber sur elle comme sur une proie. Les juges, un instant affriandés par cette alléchantie comparaison, retombaient maintenant aux vagues songeries de la somnolence professionnelle.

Dans l'auditoire, à voix très basse, des témoins causaient, désintéressés; d'autres, peu familiers avec l'appareil de la justice et intimidés par la lourde immobilité des hommes et des choses, paraissaient s'abîmer en des confuses pensées inaccoutumées; un petit vieillard, le père de la victime, suivait les débats avec une passion acharnée.

L'avocat — un jeune avocat tout blond — poursuivait posément son plaidoyer, s'appliquant à jeter une haute onction sur toutes ses paroles; le dégoût secret, qu'il sentait pour son client de hasard, perçait cependant chacune de ses phrases et, dans son dandysme étroit, il souffrait visiblement d'avoir à se mettre au service d'un homme de rien qui avait offensé des gens comme il faut.

Derrière l'avocat, deux de ses confrères, stagiaires comme lui, l'écoutaient avec attention, guettant aux coins des phrases le lapsus dont ils pourraient s'égayer.

Le substitut du procureur du Roi — un jeune aussi — chargé de soutenir l'accusation, jouait distraitement avec un crayon.

C'était une affaire sans retentissement. Les faits étaient simples.

Un soir, une famille passait; des bourgeois; ils étaient quatre: Un vieux et une vieille, puis leur fille, avec son fiancé.

Le vieux, décoré, l'air grave sous ses cheveux blancs, les habits bien époussetés, la cravate large des gens de bureau nommés sous le feu roi.

La vieille, solennelle, tout-à-fait contente d'elle et de l'ordre de choses qui lui assurait ce triomphe: être la femme d'un chef de division au ministère. Gloire patiemment espérée pendant les trois quarts d'une vie sans horizon.

La jeune fille, tenue anglaise, jolie peut-être sous des attifements d'une élégance parcimonieusement calculée, mais les yeux éteints déjà, par les vanités niaisées dont on avait fait ses uniques aspirations.

Le jeune homme, figure placide, sans relief, l'air las et résigné des gens dont la vie est bornée par l'espoir des distinctions officielles; seulement, dans le regard, l'orgueil indébile des triomphes académiques âprement ambitionnés pour eux-mêmes, et minutieusement collectionnés.

Ils paraissent, tous quatre, dans la communion de leur inoffensive béatitude.

C'était dans le haut de la ville; au coin des boulevards presque vides; un homme les croisa, un homme ivre; il se baissa, s'agenouilla aux pieds de la jeune fille en riant d'un rire idiot, lui saisissant ses poignets dans sa large poigne, la renversa, puis, sous les jupes brusquement, brutalement, dans un coup de fougueux désir et malgré des résistances épouvantées, manifestement déterminé à tout oser, il égraa sa main restée libre, par les fouillis des secrètes lingerie.

Cela avait duré une seconde. Le jeune homme s'élança; tous deux roulaient sur le pavé.

Il y eut des cris, du monde vint, un officier de police verbalisa et ayant noté les noms de chacun, emmena l'homme au poste.

L'affaire pouvait être étouffée, facilement; la justice n'échappant pas aux molles complaisances par lesquelles la franc-maçonnerie du bourgeois protège les siens contre les scandales et les éclaboussures des nettoyages publics.

Le vieux fonctionnaire ne le voulait pas, entêté dans une colère rouge qui criait vengeance. Sa jugeotte initiale de vieux plumitif parti de rien, n'avait pas été faussée par les exigences factices de la norme mondaine qu'il devinait maintenant autour de lui sans y rien comprendre.

Il y avait eu attentat, il fallait qu'il y eût châtiement. Il fut inflexible là-dessus.

Et l'affaire suivait son cours.

Depuis le commencement de l'audience, le prévenu avait senti la condamnation inévitable; du reste, son défenseur lui avait dit, dans son langage d'homme de loi, « qu'il était impossible qu'on laissât impuni un fait aussi hautement attentatoire à la pudeur la plus vulgaire. »

De vrai, il y avait, en faveur de l'intéressante jeune fille, victime du délit, un grand courant de sympathie et la délicate débâche d'imagination, dont son passage à la barre avait coupé le plat ennui de l'audience, éveillait chez les juges une sorte de gratitude inconsciente qui allait, à leur insu peut-être, se traduire en une exagération de sévérité à l'égard du prévenu.

Puis, tous les hommes réunis là savaient trop quel goût exquis la pudeur ajoute aux menues voluptés savantes et compliquées de leur monde, pour permettre que la moindre atteinte fut impunément portée à ce sentiment précieux et fragile qui réveillait à chaque heure leur esprit blasé.

Il y avait d'ailleurs au fond d'eux-mêmes une sourde colère contre l'homme qui avait osé, lui peuple, porter la main sur une enfant entourée du prestige attribué à ceux qui possèdent. Ils comprenaient qu'il y avait là comme un symptôme avant-coureur de la grande révolte des misérables, tant redoutées, une atteinte réelle au respect presque superstitieux que nous inspirons aux classes dirigées et qui est un des appuis les moins menacés encore de nos privilèges, ils voyaient enfin un exemple dangereux et qui appelait une vigoureuse répression.

C'était une de ces mille occasions où la justice peut, sans se compromettre, faire une politesse à la bourgeoisie, occasions toujours saisies avec empressement, grâce à des raisons de solidarité.

Tout cela faisait un ensemble de forces convergentes dont la résultante ne pouvait être qu'une condamnation sévère.

Le substitut qui soutenait l'accusation, s'en réjouissait par avance, sûr de son fait. Il n'avait pas cru devoir faire de grands efforts d'éloquence; il avait seulement laissé couler les phrases molles du répertoire ordinaire applicables à l'espèce; on avait entendu les mots « morale » « éhonté » « vertu » « brutalité odieuse » « populace » « ivrognerie » tomber de ses lèvres et clapoter vaguement en une veule harangue; même il avait invoqué les « croyances nécessaires » comme « bases sociales » et s'était attristé sur « le mauvais esprit du temps ». On le sentait pris d'une lassitude; il paraissait écrasé sous l'horreur du délit; il s'était rassis, le sourcil contracté; son œil semblait suivre dans le vide de lointaines pensées et s'égarer dans un monde idéal où l'ordre moral absolu réglait uniformément toutes choses sans qu'une seule infraction pût mettre en péril le constant et parfait équilibre des éléments contenus par la loi.

Il était rentré fort tard, la veille, après une soirée passée chez une complaisante dame qui voulait bien parfois aider la jeune magistrature à cacher les imperfections de sa majesté.

Et il prenait plaisir maintenant, son rôle terminé, mais le masque toujours sérieux et impénétrable, à se rappeler les drôleries de sa nuit de fête. Ils avaient bien ri! mais, vraiment, on passait les bornes, et cela dégénérait toujours en une sorte d'orgie qu'il ne tolérerait plus en sa présence. Et puis, pourquoi initier des instrus à ces noces où l'on eût pu être si pleinement à l'aise, entre soi, comme en famille. Il en ferait l'observation le jeudi suivant.

(A continuer).

Chronique théâtrale.

Théâtre Royal

C'est chronique directoriale qu'il faudrait dire. Quelles ont été, cette semaine, les préoccupations de ceux que le Théâtre Royal intéresse? *Giralda, le Chevalier Jean, Jérusalem, Mignon*, c'est peut-être ce qui a en... dormi le public, mais ce qui l'a intéressé, c'est la question directoriale.

C'est si bon, — et si facile, — de potiner à propos de choses de coulisses. M. Verellen est parti; — Madame Verellen est revenue; — Messieurs les artistes se sont constitués en société — Madame Verellen a fui comme une ombre — M. Verellen est rentré — et patati et patata.

Pour nous, la présence, — ou l'absence, — de M. et de M^{me} Verellen dans nos murs, — style de l'avenir, — nous est absolument indifférente. Que l'exploitation du Théâtre continue, là est la grosse question pour le commerce de la ville et pour les artistes. Que ceux-ci forment un syndicat professionnel! ils économiseront les frais d'un directeur; le répertoire n'en marchera pas plus mal; et, au point de vue artistique, ils feront bien, tous ensemble, ce que M. Verellen aurait dû faire tout seul, — et ne faisait pas.

Nous nous occuperons, dans un prochain article, de la nomination du directeur pour 1887-1888.

UN HABITUÉ DU PARADIS.

P.-S. La représentation de *l'Africaine*, devant un public troppeu nombreux, a été un grand succès. M. Verhees, bien en voix, et M^{lle} Chassériaux, ont été rappelés plusieurs fois. M. Claeys a chanté et joué Nélusko dans la perfection. Voilà une expression qui ne devrait jamais paraître dans le *Frondeur*. Ici elle est absolument en situation. Liégeois, mes amis, songez bien à ceci: vous regretterez pendant de longues années notre troupe actuelle de grand opéra. Profitez-en donc, tant qu'il en est temps encore.

Correspondance.

Pitié pour nos miches. — Tous les jours des plaintes nouvelles nous arrivent à propos des changements introduits dans les

heures d'études de notre école moyenne de garçons.

Entre autres choses, on nous écrit :
« Les classes commencent à huit heures et durent jusqu'à midi. Pendant la récréation, de midi à deux heures, bon nombre d'enfants ont étudié pendant plus d'une heure sous la surveillance du pion. De deux à quatre heures, classe. Puis, de quatre à six, retenue! Ajoutez à cela les devoirs à domicile, ce qui fera pour l'enfant une journée de douze heures de travail. Vrai travail de forçat. N'est-ce pas insensé? »

Le directeur, homme fait, pourrait-il y résister?

Et cela dans le but d'être utile aux élèves qui sont trop faibles. Mieux vaudrait, dans ce cas, ne pas les recevoir trop jeunes à l'école moyenne ou exiger plus de connaissances à l'examen d'entrée. Le directeur préférerait-il la quantité à la qualité? Ce serait là une bien grande maladresse, etc., etc.

La situation signalée par notre correspondant n'est évidemment pas tolérable. L'autorité compétente en est-elle instruite? fera-t-elle la sourde oreille et n'aura-t-elle pas souci de la santé de nos enfants?

Théâtre Royal de Liège

Les Artistes en Société.
Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 20 Février 1887

Le Chevalier Jean, grand opéra en 4 actes.
La Fille du Régiment, opéra comique en 2 actes.

Lundi 21 Février 1887

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Corpaix, avec le concours de M^{me} Verellen-Corva.

La Traviata, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Joli-Gilles, opéra-comique en 2 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth
Bur. à 5 1/2 h. — Rid. à 6 0/0 h.

Dimanche 20 Février 1887

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 4 actes.

Les Martyrs de Strasbourg ou l'Alsace en 1870, grand drame en 5 actes et 8 tableaux.

Lundi 21 Février 1887

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Gangloff, grand premier rôle.

L'Incendiaire ou la cure et l'Archevêché, grand drame.

La Petite Mariée, opéra-comique en 3 actes.

Théâtre du Gymnase

Dir. M. Dupart.
Bur. à 5 1/4 h. — Rid. à 5 3/4 h.

Dimanche 20 Février 1887

Patrie ou les Martyrs de la Liberté, drame historique en 5 actes et 7 tableaux.

Les Femmes Collantes, comédie-bouffe en 5 actes.

Libre-Pensée de Liège.

AVIS. — Les personnes qui auraient des annonces à mettre dans les quelques pages que réserve le Comité, dans la brochure grand in-8 qu'il va publier, peuvent les adresser au secrétaire, Remy fils, rue du Ruisseau 26.

Voici les prix d'insertion: Page entière 10 fr.; demi page 5 fr. 50; quart de page 3 fr.

Cette belle brochure se tirera à plusieurs milliers d'exemplaires et sera vendue dans toute la province.

TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueils

Adelin MOTTE

Liège, rue des Clarisses, 17, Liège

CHŒSELS, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, rue de l'Étuve, 12

ORIENT

Une collection de tapis d'Orient, rare, pour ne pas dire unique, vient d'être acquise par les Grands Magasins de la Place Verte.

De très beaux spécimens de Daghestan, Scherwahan, Kurdistan, Mosquée, etc., se trouvent dans cette collection en même temps qu'un lot de tapis Sultan, signés, dont quelques rares pièces ont paru jusqu'à ce jour en Europe.

Une visite au rayon d'Ameublement des Grands Magasins de la Place Verte est donc, pour les amateurs, un régal de gourmet.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES**. Montres en acier bruni, émail, chrysole, à jeu dit Montette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures. **Fendules-Médailles** à remonter, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Rochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

RASSENFOSSÉ-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr SUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques:

Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGES, 18, Pont-d'Ile.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sensuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUYET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGES, 18, Pont-d'Ile, Liège.

Félix SCHROEDER

Place Verte, 24, près du Bodega

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 c. Bibelots du Diable, à 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays

GROS et DETAIL

Importation — Exportation

SPECIALITÉ:

MALADIES DE LA PEAU et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège
CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MUSIQUE

LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1.50; le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignées. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk. Liège

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 - rue Nationale - 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

Les RÉPARATIONS se FONT au PRIX COUTANT

INCROYABLE!



LA MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

COUVERTURES DE LAINES

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier incrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cagès, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Rosbeef, Pommes et Légumes	" 0.75
Gigot, Pommes et Légumes	" 0.75
Civet de Lièvre	" 0.75
Filet aux Pommes	" 1.00
2 Côtes de Moutons, Pommes	" 1.00
Tête de Veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles roti	" 1.00

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINNES
Rustres de Zélande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQUETS

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand